

DIVERS

Nous a quitté : SEGOL Fernand,
Sincères condoléances à toute sa famille et à ses proches.
Bienvenue à tous ceux qui sont arrivés dans la commune.
Bonne adaptation à ceux qui sont partis.

- ▶ **Permanence du Maire** ou d'un adjoint : le mardi de 15H à 19H.
- ▶ **Programme d'amélioration de l'habitat** PIG Cère et Dordogne permanence à Glanes, le jeudi 19/02/2009 de 14h à 15h30.
- ▶ Le 21/10 à Saint-Céré, nous avons eu la présentation (rôle et fonctionnement) du **Centre Départemental de Gestion** de la fonction publique.
- ▶ **Recensement** : Notre commune a réalisé une enquête de recensement en janvier, février 2005. Afin d'assurer l'égalité des traitements des communes, la population de chacune d'elles a été calculée à une même date : celle du milieu de la période 2004/2008, soit le 01/01/2006.
Ces nouvelles populations légales ont été authentifiées par un décret fin 2008 et se sont substituées au 01/01/2009. Elles seront actualisées tous les ans. Au 1er janvier 2009, Glanes compte 308 habitants soit 16 de plus qu'en 2002.
- ▶ **Le marché festif du 2 août 2008** a encore été un grand succès cet été. Nous félicitons et remercions les organisateurs du Comité des Fêtes et les vigneron de Glanes.
- ▶ **Début octobre, la fête des vendanges** est l'occasion pour tous de vivre des moments mémorables. Les ingrédients du succès sont simples : des bénévoles, des talents et de la bonne humeur au service du plaisir général.
- ▶ **Téléthon** : Dans la nuit du 6 au 7 décembre 2008, M. le Maire et des conseillers ont accueilli les marcheurs du Téléthon à la salle des fêtes. Avant de repartir en direction d'Estal, ils ont pu partager un verre de vin chaud et quelques gâteaux.
- ▶ **Merci à l'Association Palabres** d'avoir organisé et offert, le dimanche 14 décembre à l'église de Glanes, un concert avec la chorale Polysong. De beaux chants ont réchauffé les cœurs à la veille de Noël, dans notre village qui était sous la neige...Un goûter, sous la halle, offert par l'association a clôturé cet après-midi.



Commune de Glanes

Bulletin Municipal n°2 Janvier 2009

C'est avec joie que le Conseil Municipal vous souhaite à tous une **Bonne et Heureuse Année 2009**.

Depuis le mois de mars une nouvelle équipe a été formée pour diriger notre commune, il est trop tôt pour faire un bilan mais, nous pouvons, nous réjouir de quelques modifications.

Finances

Monsieur TURPIN, Sous-préfet de Figeac a souhaité aider tous les nouveaux maires de sa circonscription : il est venu le 26/11 visiter les locaux, le village et pour nous évoquer la situation financière de notre commune qui ne nous permettra pas de 2009 à 2012 de réaliser de nouveaux projets (exemple : parking) . Afin d'éviter une trop forte augmentation de la fiscalité locale, une actualisation sera toutefois nécessaire dès cette année pour le fonctionnement au vue de l'endettement de la commune.
Le Sous-préfet viendra en ce début d'année pour nous aider à l'élaboration de notre **premier budget**.

Bâtiments communaux

Au mois de septembre l'appartement de l'école étant vacant, nous en avons profité pour le rénover. Les entreprises « BEX et les Quads du Ségala » ont été retenues pour faire les travaux : placo, isolation, électricité, peinture, parquet flottant et remplacement de radiateurs. Il est loué depuis le 1/12.

Cérémonies, Anciens combattants

M. le Maire, aux côtés de conseillers municipaux a célébré la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918. Sous la halle du village, un pot de l'amitié a prolongé cette cérémonie.

A.D.V.D. et S.Y.M.A.G.E²

En tant que riverain du Mamoul, M. le Maire a assisté à plusieurs réunions sur le Plan de prévention des risques d'inondations pour la commune de Prudhomat .

Les délégués communaux ont assisté à l'assemblée générale de l'ADVD le 20/10 à Vayrac. Cette assemblée a voté la mise en place de nouveaux statuts .

Impôts directs

La **Commission Consultative** des impôts a assisté :

- le 16/10 à Aynac, à une réunion d'information sur le rôle et le fonctionnement de la Commission des Impôts directs.

- le 4/11 à Glanes, à la mise à jour de la liste des changements des propriétés non bâties et bâties fournie par le centre des impôts et ce, à titre consultatif.

Assainissement, eau

Le budget assainissement est totalement indépendant, il doit s'autofinancer. Le prix de l'eau assainie couvre : les charges d'exploitation et les annuités d'emprunts.

La facture annuelle sera en 2 parties : une partie fixe et une partie proportionnelle au volume d'eau consommée. (en 2008, abonnement 150 €, 0,68 € le m³).

En 2008, pour 17 000 m³ d'eau potable distribuée (Pech Pialat compris), 4 000 m³ ont été assainis.

Au 1/01/2009, 38 compteurs sont raccordés au réseau et 18 compteurs raccordables le seront avant juillet 2009 (au-delà de cette date, l'assainissement leur sera facturé).

Pour l'achèvement des travaux du bourg, nous avons signé un nouveau contrat avec l'entreprise DORVAL. Le conseil général nous a donné le 12/12/2008 l'accord d'un délai de 2 ans pour terminer les travaux.

Pour 2010, nous avons prévu la somme de 22 000 € pour équilibrer le budget.

Cœur de village

Une plaque commémorative de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie sera posée à proximité de la fontaine, près de l'église.

Site INTERNET et Communications

Petit à petit, notre site se construit, vous pouvez y retrouver de nouvelles rubriques. Les associations peuvent nous transmettre leurs animations prévues pour 2009.

S.I.C.T.O.M.

Bien trier est un geste citoyen : s'en référer au journal d'information du SYDED reçu récemment. Des autocollants « STOP-PUB » sont à votre disposition en mairie ainsi que le document.

Merci de ne rien déposer à côté des containers (ferraille, verre ..).

Un récupérateur de verre se situe près du cimetière.

Aide sociale, Centre Communal d'Action Sociale et Maison d'Accueil

Le 17 octobre, M. le Maire assistait à l'assemblée générale de l'ADMR et visitait l'OUSTAL (accueil de jour des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer).

Le 5 novembre, a eu lieu le Conseil d'Administration de la Maison d'Accueil.

Le 2 décembre, la commission s'est réunie pour définir l'organisation du goûter de Noël et le choix du cadeau pour les résidents de la Maison d'Accueil et son personnel. Une délégation s'est chargée de prospecter et de réaliser les achats.

Au mois d'août, Mme Corinne NEY a été mutée à Montsérét dans le sud de la France, c'était son souhait depuis plusieurs années.

Le 1^{er} septembre, Mme Karine BOISSIER l'a remplacée et effectue son mi-temps à la Maison d'Accueil. Cela nous a permis de mettre en place une nouvelle répartition des tâches administratives en séparant Maison d'Accueil et Mairie.

Durant la période mai - octobre, le taux d'occupation a été faible ; depuis fin décembre toutes les chambres sont occupées, nous en sommes réjouis et nous espérons que cela va continuer. La plaquette a été distribuée dans différents services médicaux et sociaux courant juillet.

Les échanges avec le Logement Foyer de Beaulieu ont continué ainsi que les sorties au cinéma et au théâtre. D'autres animations ont eu lieu :

- le 25/10 goûter des résidents avec les enfants du village.

- le 20/12 goûter de NOËL avec le personnel et le conseil municipal.

- le 6/01 galette des rois.

Nous allons réaliser une étude des travaux obligatoires de mise aux normes : électricité (socotec), évacuation incendie (SDIS, pompiers), cuisine (DSV : Direction Services Vétérinaires).

Carrière

Un avis favorable a été donné lors de la commission des carrières à Cahors, au mois d'octobre, à la société SA COLAS SUD OUEST pour sa demande de renouvellement et d'extension d'exploitation de la carrière située aux lieux dits « Pontouillac » et « Les Brels ».